



**Communiqué de presse du collectif citoyen « Les Amis de la Revanche »
le 9 avril 2019**

« Les Amis de la Revanche » est un collectif de citoyens et de citoyennes de Saint-Quentin en Yvelines qui ont pour but de veiller sur la colline artificielle du lieu-dit de La Revanche, officiellement nommé comme sa commune Elancourt, afin de la protéger du tout projet d'urbanisation visant à réduire sa flore.

J.O sur la colline d'Elancourt : attention danger !

Suite à l'annonce officielle, de Saint-Quentin en Yvelines, des sept projets en lice pour être retenus comme héritage légué par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à la colline d'Elancourt. Et parce que notre lettre (ci-jointe) adressée, le 12 mars par recommandé, à Monsieur le Ministre de Rugby, Madame la Ministre Maracineanu, Madame la Maire Hidalgo et Monsieur Estanguet est restée sans réponse.

Les membres du collectif *Les Amis de la Revanche* veulent mettre en garde l'opinion publique, par voie de presse, sur le danger que représentent de tels projets.

Pour rappel, le lieu-dit de la Revanche devint carrières de pierre et de sable à la fin des années 50 puis décharge publique de déchets ménagers et gravats en 1960 et verra l'installation d'une casse automobile en 1971. Le dressage de la colline commencera en 1981 et toute activité cessera en 1995.

Considérant l'enfouissement, sous et dans la colline, de déchets ménagers, gravats, déchets de casse automobile et multiples déchets inconnus. **Nous estimons que la colline d'Elancourt renferme un grand et évident potentiel de pollution. Seule la flore, abondante, sauvage et recouvrant la totalité du lieu-dit, protège les environs de la pollution contenue dans la colline.**

Du fait d'une omerta entretenue par les municipalités de Plaisir puis d'Elancourt (après la cession de 1983) aucun document officiel ne fait mention des origines de la colline et de toute activités qui y ont été effectué de 1960 à 1994. Un document de l'enquête ministérielle de la DRIRE du 15 décembre 1999, et signé par le maire d'Elancourt, atteste de dépôt léger de 1967 à 1973 : un simulacre.

De ce fait **nous dénonçons la malveillance de Jean-Michel Fourgous**, président de SQY et maire d'Elancourt, **qui**, profitant de ce tabou, **met le sommet d'île de France à disposition des JOP 2024 et de concepteurs de projets en déniait le danger du caractère artificiel de la colline.**

En persévérant dans l'organisation d'une épreuve olympique sur ce site et en entreprenant des travaux pour mettre en place des activités urbaines. Nous prenons des risques : un arrêt brutal des travaux (dans l'impossibilité géologique de les poursuivre) qui remettrait en cause les qualités d'organisateur de notre pays à la face de monde et, dans le pire des cas, un drame humain du fait d'un accident (des travaux qui tournent mal, un échappement de pollution...) résultant d'un manque de précaution dans le traitement du dossier de la colline d'Elancourt.

D'Elancourt à l'Etat, il faut que chacun entende raison et que cesse l'organisation d'une épreuve olympique sur la colline d'Elancourt, lieu-dit de La Revanche. Le site doit être classé irrévocablement inconstructible.

Tristan Péribois, porte-parole
Les Amis de la Revanche
06 22 11 67 83

amisdelarevanche@laposte.net
<http://amisdelarevanche.zonelibre.info/>

